

C N I S

Groupe de travail : la mesure des échanges internationaux de services

Le degré d'ouverture des activités de services et l'avantage comparatif dans les services

Isabelle Rabaud^{1,2}

¹ Université d'Orléans, LEO (Laboratoire d'Economie d'Orléans).

² Ce travail s'inspire des méthodes développées par le Cepii pour construire les statistiques d'échanges de services de la base CHELEM-Balance des paiements. Je remercie Sébastien Jean pour ses précieux conseils lors de ma collaboration avec le Cepii.

Alors que plus de la moitié de la valeur ajoutée créée au sein de l'OCDE provient des activités de services (74,2 % en 2002³), les échanges de services ne représentent que 21,8 % des exportations et 21,2 % des importations de biens et services en 2002. La mise en regard de ces deux chiffres tendrait à indiquer que les services sont peu échangeables. En réalité, leurs modalités d'échange diffèrent de celles des biens de sorte que l'AGCS (Accord général sur le commerce de services) a retenu quatre modalités d'échange de services : ① l'échange transfrontière habituel, ② la consommation à l'étranger (voyages/tourisme), ③ la présence commerciale à l'étranger (IDE), ④ la présence de personnes physiques (présence temporaire d'un résident dans un autre pays pour son compte propre ou pour le compte de son employeur).

Nous nous intéresserons uniquement aux échanges de services tels qu'ils sont répertoriés et compilés conjointement par Eurostat et l'OCDE dans leur base de données commune sur les échanges de services. Ces échanges correspondent principalement au mode 1, même si, pour certaines activités, d'autres modalités d'échange apparaissent également dans ces chiffres.

Nous poursuivons un double objectif : ① évaluer le degré d'ouverture internationale de chaque activité et ② estimer l'avantage comparatif de chaque pays dans les différentes activités de services. Toutefois, un certain nombre de problèmes posés par les données d'échanges de services doivent être évoqués avant toute étude.

1. Les lacunes des données d'échanges de services

Trois organismes fournissent des bases de données d'échanges internationaux de services. Le FMI compile les données de balance des paiements nationales des pays membres. Le CEPII (Centre d'études et d'informations internationales) élabore sa propre base de données de balance des paiements avec une attention particulière apportée aux échanges internationaux de services dans l'objectif de construire des MEGC (modèles d'équilibre général calculable) évaluant l'impact de la libéralisation des échanges de services. La base CHELEM-BAL sur les balances des paiements comprend, dans sa version 2004, les échanges de services de cent quatre-vingt quatorze pays. L'OCDE et Eurostat réalisent une base relative aux statistiques d'échanges de services des trente pays membres de l'OCDE à partir des données des balances des paiements nationales.

Etant donné que les pays ont mis en œuvre progressivement et à un rythme différent les recommandations et la nouvelle nomenclature d'échanges de services préconisée par le cinquième manuel de la balance des paiements (MBP5) publié en 1993 par le FMI, la disponibilité des données diffère très sensiblement entre nations. Cette divergence est renforcée lorsque les pays du nord et du sud sont simultanément pris en considération. Par exemple, les exportations de services d'informatique à destination des Etats-Unis et de l'Union européenne, déclarées par les autorités indiennes au titre de l'année 2002, sont, respectivement, supérieures de 80 % et de 177 % aux importations de services d'informatique en provenance d'Inde enregistrées, respectivement, par les Etats-Unis et l'Union européenne, pour cette même année. Selon l'OCDE (2004), une définition plus extensive des services d'informatique par l'Inde, qui comprend les brevets et droits de redevance ainsi que les rémunérations des travailleurs temporaires, classés habituellement comme des revenus du travail, serait à l'origine de ces divergences⁴. Nous avons donc choisi de privilégier la base de données conjointe établie par l'OCDE et par Eurostat qui devrait offrir des données plus homogènes dans la mesure où les écarts de niveaux de développement entre les trente pays membres de l'OCDE sont moins prononcés qu'entre les pays membres du FMI.

³ Ce résultat est obtenu en additionnant les pays pour lesquels nous disposons à la fois des données d'échanges et de valeur ajoutée dans les services en 2002. En conséquence, deux importants exportateurs de services, les Etats-Unis et l'Irlande en sont exclus, de sorte que le ratio de l'OCDE est sous-estimé.

⁴ Cf. OCDE (2004), pp. 94-95.

La base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE comprend les statistiques d'échanges de services de vingt-neuf pays membres^{5,6} avec le reste du monde en millions de dollars de 1970 à 2002 pour quatre-vingt cinq postes de services et six niveaux de détails. Lorsque le transport et les voyages (le tourisme) sont laissés de côté, demeurent cinquante secteurs, soit cent postes d'exportations et d'importations et quatre niveaux de désagrégation (cf. annexe 3).

Trois questions se posent alors avant l'utilisation de la base pour l'étude. Quelle année de départ retenir ? Quels pays conserver ? Quel degré de détail sectoriel choisir ?

1.1. Le choix de l'année de départ

Cette base est fondée sur les statistiques établies par les pays pour leurs balances des paiements nationales. Or, la date de début d'enregistrement des échanges et services et le degré de couverture sectorielle diffèrent sensiblement entre les pays. Il convient alors de s'interroger sur le choix de l'année à partir de laquelle débiter l'étude et de sélectionner les pays et les postes à retenir. En effet, seuls trois pays fournissent des données dès 1970, à partir de 1985, ils deviennent dix-sept et passent à vingt-cinq en 1992. Cependant, il faut attendre, respectivement, 1993 et 1994, pour disposer de données sur la République tchèque et la Slovénie (cf. tableau 1).

Les trois plus fortes augmentations de la ventilation sectorielle, tous pays confondus, sont, en effet, observées, en 1992 avec 352 nouveaux postes (+ 57,1 %), en 1985 avec 185 nouvelles activités (+ 102,8 %) et en 1998 avec 122 nouveautés (+ 9,1 %). Les pays continuent donc à améliorer leur couverture sectorielle des échanges de services dans les années récentes afin de se mettre en conformité avec les recommandations des organisations internationales. Toutefois, les années où les données commencent à devenir disponibles varient sensiblement entre les pays pour une activité donnée et entre les lignes de services pour un pays donné ce qui ne simplifie pas la tâche des utilisateurs qui ne peuvent pas disposer d'une base de données stable.

Nous retenons, dans un premier temps, l'année 1985, comme année de départ de l'étude. En effet, à partir de 1985, dix-sept pays⁷, qui couvrent respectivement, 74,5 % des crédits et 69,1 % des débits, en 2002⁸, fournissent des données d'échanges de services (cf. tableau 2). En 1985, les services représentaient, respectivement 18,4 % des exportations et 18,5 % des importations de biens et services. En raisonnant à monde constant, c'est-à-dire en ne conservant que, les seuls échanges de ces dix-sept pays, en 2002, la part des services progresse à 20,1 % des exportations et 21,3 % des importations, soit, respectivement 1,8 point et 1,1 point de moins que si l'ensemble des échanges de services est pris en compte. Ainsi, si les échanges de services ont progressé plus rapidement que le commerce de marchandises depuis dix-huit ans, il convient de relativiser ce dynamisme lié, pour partie, à une meilleure couverture géographique des échanges de services. Il s'avère beaucoup plus délicat de tenir compte de l'amélioration de la couverture sectorielle des services échangés dans la mesure où la désagrégation sectorielle s'est accompagné d'un dégonflement de certains postes, notamment « 268 : autres services aux entreprises ».

⁵ La Belgique et le Luxembourg ne déclarent séparément leurs statistiques d'échanges de services que depuis 2002. Nous avons préféré prendre en compte les échanges de l'UEBL (Union Economique Belgo-Luxembourgeoise) pour laquelle nous disposons de statistiques sur une plus longue période.

⁶ Les vingt-neuf pays de la base échanges de services de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, l'Union Economique belgo-luxembourgeoise (UEBL), le Canada, la Corée du sud, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

⁷ Les dix-sept pays qui fournissent des données d'échanges de services en 1985 sont : l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Corée du sud, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie.

⁸ La différence de couverture en crédits et débits s'explique, en partie, par le fait que le Japon, 8,5 % des crédits et 5,3 % des débits en 2002, ne fournit des données qu'à partir de 1991, en raison d'une modification méthodologique.

Finalement, nous avons choisi 1992 comme année de départ, car de nombreux pays commencent à offrir des données cette année là et que nous travaillerons ainsi sur une décennie : 1992-2002. En 1992, seuls quatre pays ne fournissent pas encore d'informations : le Danemark, l'Irlande, la République tchèque et la Slovaquie ; les vingt-cinq pays⁹ qui enregistrent des données couvrent 94,8 % des crédits et 93,8 % des débits, en 2002 (cf. tableau 2).

1.2. Le choix des pays à retenir

Dans une première décomposition, l'agrégat échanges de services est découpé en trois : transport, voyage (tourisme) et autres services. Le transport et le tourisme étant du ressort d'autres formations du CNIS, nous focaliserons notre étude sur la dernière activité. Dans MBP5, le FMI recommande que les autres services soient découpés en neuf secteurs¹⁰. Toutefois, depuis la publication du « Manuel sur les statistiques du commerce international de services » (MSCIS) en 2002, à l'initiative de six organisations internationales, Eurostat, la CNUCED, le FMI, l'OCDE, l'OMC et l'ONU et à la suite de l'AGCS, la nécessité d'une plus grande couverture géographique semble faire l'objet d'un consensus.

La ventilation sectorielle des autres services demeure faible au Danemark et en Suisse, pays qui couvrent respectivement, 3 % et 19 % des activités de services, alors que le Japon fournit 24 % de l'information (cf. tableau 1). Le Danemark a donc été exclu de l'échantillon d'autant qu'il ne représente, respectivement que 2,1 % et 2,0 % des exportations et des importations de services de l'OCDE en 2002.

1.3. Le choix des activités à retenir

La décomposition des échanges de services en neuf activités est disponible pour la plupart des pays de l'OCDE. Dans les « services d'informatique et d'information », l'activité la moins bien desservie, vingt-cinq pays fournissent des données en 2002. En revanche, peu d'information est offerte à un degré de détail plus fin. Ainsi, la distinction entre les « services de poste et de messagerie » et les « services de télécommunication », d'une part et les « services d'informatique » et les « services d'information », d'autre part, n'est disponible que pour une quinzaine de pays en 2002. Si la ventilation sectorielle des « autres services aux entreprises » est mieux connue, le nombre de pays qui fournissent des données diffère sensiblement selon les activités. Ainsi, en 2002, vingt-cinq pays offre des données pour le « négoce international, autres services liés au commerce », contre treize seulement pour les « services entre entreprises affiliées » (voir tableau 3).

Concernant l'aspect sectoriel, le degré de subdivision des postes varie selon les activités, ainsi, « 247 : Services de télécommunication » se situe à la deuxième subdivision des « 981 : autres services », alors qu'il faut descendre à la quatrième subdivision pour accéder aux « 275 : Services juridiques ». Il s'avère donc délicat de choisir, *a priori*, un niveau de subdivision pertinent. Il est préférable d'opérer un choix au cas par cas. Nous avons donc retenu deux critères pour sélectionner les produits : ① le service doit correspondre à plus de 5 % de échanges d'autres services en crédits et en débits, ② au moins dix pays doivent fournir des données en 1995 et au moins quinze en 2002. Nous avons rajouté à notre liste la décomposition entre « services de poste et de messagerie » et « services de télécommunication », pour son intérêt économique, bien que ces deux activités ne remplissent pas tous les critères. Nous avons également ajusté les données afin que la décomposition retenue forme bien une partition (cf. tableau 3).

En résumé, nous retenons l'année 1992 comme date de départ, nous excluons le Danemark de l'étude compte tenu du peu d'informations fournies par ce pays et nous retenons deux décompositions sectorielles : les neuf activités définies par MBP5 et les vingt-quatre que nous avons sélectionnées (cf. tableau 3).

⁹ Outre les dix-sept pays déjà cité, la liste des vingt-cinq comprend : l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Japon, les Pays-Bas, le Mexique, la Suède et l'UEBL.

¹⁰ Les autres services comprennent alors : la construction, les services d'assurance, les services financiers, les services d'informatique et d'information, les brevets et redevances, les autres services aux entreprises, les services personnels, culturels et récréatifs, les services reçus/fournis par les administrations publiques.

Avant tout calcul d'indicateurs, nous corrigeons la base afin de nous assurer que la somme des postes détaillés correspond bien au montant de l'agrégat. Cette correction est réalisée selon la méthode développée par le CEPII pour la base CHELEM-balance des paiements (cf. encadré 1).

Encadré 1 : les traitements de la base de données d'échanges de services de l'OCDE

La base de données d'échanges de services de l'OCDE comprend les statistiques d'échanges de services des trente pays membres avec le reste du monde en millions de dollars de 1970 à 2002 pour quatre-vingt cinq postes de services et six subdivisions. En réalité, peu de données sont disponibles avant 1985 et les postes sont rarement desservis à un niveau très détaillé. Par ailleurs, les années où les données commencent à devenir disponibles varient sensiblement entre les pays pour une activité donnée et entre les lignes de services pour un pays donné ce qui rend très délicate la construction des séries cohérentes à long terme nécessaires à l'étude économique.

A partir de la de données conjointe de l'OCDE et d'Eurostat, les divergences entre les postes détaillés et les agrégats ont cependant été recherchées selon la méthode développée pour les statistiques d'échanges de services dans la base CHELEM-Balance des paiements du CEPII. Cinq causes de divergences entre les échanges totaux de services et la somme de leurs composants ont été répertoriées :

- *1^{er} cas* : seul l'agrégat est disponible, aucun des composants n'est comptabilisé ; le montant de l'agrégat est affecté à un poste résiduel défini spécialement (voir liste, annexe 3);
- *2^{ème} cas* : l'écart entre l'agrégat et la somme des ses éléments est négatif pour un crédit (ou positif pour un débit) reflétant une somme des éléments plus élevée de l'agrégat : alors l'agrégat est recalculé comme la somme des composants ;
- *3^{ème} et 4^{ème} cas* : l'écart correspond à un composant ou à la somme de plusieurs d'entre eux qui est (sont) comptabilisé(s) deux fois ou l'agrégat omet l'un des éléments : alors l'agrégat est recalculé comme la somme des composants ;
- *5^{ème} cas* : la somme des composants est inférieure à l'agrégat sans que la différence soit identifiable ; l'écart est alors réaffecté à la variable résiduelle définie comme la somme de sa valeur initiale et de l'écart observé (pour plus de détail sur la méthode, voir Rabaud, 2004a et 2004b).

2. Le degré d'ouverture

2.1. Les difficultés de réconciliation des nomenclatures EBOPS et STAN

Le degré d'internationalisation d'une activité, par exemple des services, peut se mesurer par le taux d'ouverture, défini comme le rapport de la demi-somme des exportations et des importations sur la valeur ajoutée (ou la production effective) créée dans les services. Outre la base de données conjointe de l'OCDE et d'Eurostat sur les échanges de services, les données de base STAN de l'OCDE¹¹ sont utilisées pour calculer cet indicateur. Il faut alors faire correspondre la classification EBOPS (Extended Balance of Payments Statistics) des échanges de services et la nomenclature ISIC (International Standard Industrial Classification) pour la valeur ajoutée – ou la production. Cette réconciliation est réalisée dans MSCIS. Outre les difficultés de correspondance des deux classifications, le degré de décomposition sectorielle diffère entre les bases de données. Nous avons retenu la subdivision en deux positions pour l'ISIC. Comme l'indique le tableau 4, la correspondance n'a pu être obtenue que pour six des neuf principales rubriques d'échanges de services et pour quatre seulement, si l'on ne retient que les « autres services ». Deux postes supplémentaires « services d'assurance » et « services financiers » doivent être regroupés sous l'appellation « intermédiation financière ». Alors, le nombre d'années durant lesquelles des données sont disponibles est réduit parce que des données sont simultanément nécessaires dans les deux activités. Ainsi, par exemple, la Finlande ne fournit des statistiques d'intermédiation financière à la fois pour l'échange et pour la valeur ajoutée seulement de 1992 à 1998, alors que des statistiques pour l'Irlande ne sont disponibles que de 1998 à 2002 (voir tableau 5). En tenant compte d'un niveau plus désagrégé, les statistiques d'échanges et de valeur ajoutée dans les services ne sont simultanément disponibles que pour huit activités incluses dans les « autres services » sur les vingt-quatre

¹¹ Base de données Structural ANalysis (STAN) de l'OCDE qui utilise la nomenclature d'activité standard pour tous les pays membres de l'OCDE. Cette décomposition est fondée sur la classification internationale industrielle standard (ISIC Rev. 3). Elle est compatible avec la nomenclature NACE Rev. 1 utilisée par les Etats membres de l'Union européenne.

de notre décomposition : « services de communications », « intermédiation financière » (« services d'assurance » + « services financiers »), « services d'informatique et d'information », « autres services aux entreprises », « négoce international, autres services liés au commerce », « location-exploitation », « recherche et développement » et « services personnels, culturels et relatifs aux loisirs » (voir tableau 4).

L'information n'est pas homogène entre les pays. Ainsi, la Turquie ne fournit pas de données de valeur ajoutée dans les services. De plus, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis n'enregistrent des statistiques de valeur ajoutée que jusqu'en 2001. Tel est également le cas de l'Espagne pour certaines activités. Plus le degré de détail sectoriel est précis, plus faible est le nombre de pays fournissant des données. Sur les neuf principales rubriques, les « services d'informatique et d'information » demeurent l'activité pour laquelle les statistiques sont le moins fréquemment disponibles : seuls seize pays fournissent des informations à la fois sur les échanges et sur la valeur ajoutée et rarement avant 1992. En revanche, tous les pays indiquent des chiffres pour les « autres services aux entreprises » et fréquemment avant 1992. A un niveau plus détaillé, l'information est moins fréquente. Ainsi, seuls onze pays fournissent des données sur la « recherche et développement » (voir tableau 5). Enfin, il est clairement impossible de construire une partition dans la mesure où, pour une activité donnée, les statistiques disponibles sur les échanges ne le sont pas forcément pour la valeur ajoutée.

Lorsque l'on considère le degré d'ouverture au niveau sectoriel, l'analyse peut être améliorée si la production est prise en considération au lieu de la valeur ajoutée. En effet, rapporter les échanges à la valeur ajoutée risque de conduire à mauvaise interprétation dans la mesure où les consommations intermédiaires sont alors exclues. Mais, il s'avère que la couverture géographique et sectorielle de la production dans les services est encore plus faible que celle de la valeur ajoutée. Par exemple, lorsque l'on considère la production, outre la Turquie, l'Australie et l'Irlande n'enregistrent pas de statistiques sur les services. En outre, au Canada, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Slovaquie, les données ne sont disponibles que jusqu'en 2001 et seulement jusqu'en 2000 pour l'Espagne. Si tous les pays membres fournissent des statistiques pour les « autres services aux entreprises », seuls seize pays offrent des données d'échanges et de production pour les « services d'informatique et d'information ». Le Danemark n'enregistre des statistiques que pour les « autres services », alors que l'information sur l'intermédiation financière n'est disponible en Irlande que pour l'année 2001 (voir tableau 6).

2.2. Le divergences géographiques et sectorielles de degré d'ouverture

La part des services dans la valeur ajoutée des pays de l'OCDE, en 2002, varie de 77,3 % aux Etats-Unis à 59,0 % en République tchèque. Elle est supérieure à deux tiers dans la plupart des pays à l'exception, outre de la République tchèque, de l'Irlande (55,7 %), de la Corée du sud (57,5 %), la Norvège (61,0 %), de la Slovaquie (64,6 %), du Canada (65,6 %), de la Hongrie (66,1 %) et de la Pologne (66,4 %). La France se situe dans la fourchette haute avec 72,9 % de la valeur ajoutée créée dans les services en 2002 (cf. tableau 7 et graphique 1).

Lorsque la semi-somme des exportations et des importations de services est rapportée à la production au lieu de la valeur ajoutée, le degré d'ouverture diminue quelque peu. Pour les pays de l'OCDE, en 2002, il s'étale de 67,3 % pour les Etats-Unis à 40,7 % pour la Corée du sud. Le Royaume-Uni occupe la deuxième place avec 66,7 %, suivi du Danemark (63,4 %), de l'Union économique belgo-luxembourgeoise ex æquo avec la Suisse (61,3 %) et la Grèce (61,2 %). La France (58,8 %) est légèrement moins ouverte que la moyenne de l'OCDE (62,5 %) (voir tableau 8 et graphique 2).

Cette prépondérance des services dans la création de richesse à l'échelle nationale contraste avec la part minoritaire de ces activités dans les échanges de biens et services. La Grèce avec une part des services dans les exportations de biens et services supérieure à deux tiers à 66,9 %, en 2002, en raison de la place prépondérante du tourisme dans le commerce extérieur grec, offre une exception. Les pays européens de petite taille ou à forte vocation touristique se situent aux premières places, ainsi l'Islande avec 33,9 % de ses

exportations dévolues aux services, précède l'Espagne à 33,2 %, le Danemark à 32,8 % et l'Autriche à 32,3 %. Le Royaume-Uni (31,7 %) et les Etats-Unis (29,6 %) sont également bien placés, tandis que la France se situe dans la moyenne de l'OCDE avec 22,0 %. Le Mexique a les échanges de services les moins développés avec 7,3 %, tandis que le Japon (14,3 %) et l'Allemagne (14,7 %) apparaissent en net retrait au sein des pays du G7, avec des parts inférieures à celles des PECO : de 18,3 % pour la Hongrie à 15,4 % pour la République tchèque.

Les petits pays européens très ouverts se situent aux premières places en termes de part des importations de services dans les importations de biens et services, avec 44,1 % pour l'Irlande, 35,1 % pour l'Islande, 34,7 % pour le Danemark, 32,9 % pour l'Autriche et 31,7 % pour la Norvège. Le désavantage comparatif du Japon (26,3 %) et de l'Allemagne (23,6 %) dans les services se traduit par un poids relatif plus élevé des importations que des exportations. L'inverse est observé pour le Royaume-Uni (23,6 %), la France (18,8 %) et les Etats-Unis (16,3 %). La faible ouverture aux services des PECO se confirme de 16,3 % en Hongrie à 12,4 % en Slovaquie.

Sur le plan sectoriel, une observation attentive des résultats montre des sauts impressionnants avant 1995. Ainsi, pour la France, le taux d'ouverture (crédit+débit)/(2.VAB) dans l'intermédiation financière chute à 5,7 % en 1995. Ce saut s'explique par une division par trois des crédits de services d'assurance et 3,3 des débits, consécutive à la mise en œuvre des recommandations de MBP5. Afin de s'assurer de l'homogénéité des données, nous commençons l'étude en 1995, année où la plupart des pays appliquent les conseils de MBP5, bien que des ruptures importantes soient observées pour le Royaume-Uni et le Japon en 1996¹².

Dans les pays et les activités pour lesquels les données ne sont disponibles que jusqu'en 2001 (respectivement, 2000, 1999 et 1998), une (respectivement, deux, trois et quatre) astérisque(s) sont indiquées dans les graphiques 1 à 10. Symétriquement, lorsque les informations ne sont fournies qu'à partir de 1996 (respectivement, 1996, 1997, 1998 et 1999), une (respectivement, deux, trois et quatre) apostrophe(s) sont représentés dans les figures 1 à 10. La dimension temporelle de la comparaison est alors sensiblement réduite.

Concernant le degré d'ouverture sectoriel, nous avons privilégié la référence à la production et non à la valeur ajoutée. En effet, l'utilisation de consommations intermédiaires à des degrés différents selon les activités de services rend la valeur ajoutée difficilement comparable entre secteur. Les résultats de l'ouverture sectorielle sont indiqués sur les graphiques 3 à 10.

Les petits pays du nord de l'Europe, tels que la Finlande (pour les « services d'informatique et d'information » avant 2002), les Pays Bas ou l'Union économique belgo-luxembourgeoise montrent les degrés d'ouverture les plus élevés. Ces pays sont suivis par certains PECO : la Hongrie et la Slovaquie. En revanche, en raison de leur grand marché intérieur, les Etats-Unis se situent dans les derniers rangs pour la plupart des activités de services. Le Royaume-Uni se classent dans la moyenne, à l'exception d'un bon rang dans l'intermédiation financière (7,9 %). La France se situe également dans la moyenne, mais avec de mauvaises performances dans les « services d'informatique et d'information » (2,3 %) et dans la « recherche et développement » (4,2 %) (voir graphiques 3 à 10).

Le taux d'ouverture moyen de l'OCDE pour l'agrégat « services » s'établit à 15,3 % en 2002. La « recherche et développement » apparaît comme l'activité la plus ouverte à 31,0 % en 2002. En effet, seuls les pays dans lesquels cette activité est déjà fortement internationalisée déclarent des échanges. Ainsi, en 2002, hormis pour la Slovaquie (2,5 %), la France (4,2 %) et le Portugal (9,4 %), le degré d'ouverture est supérieur à un dixième. L'ouverture est également supérieure à celle de l'ensemble des services dans les « services d'informatique et d'informations » à 18,3 % en 2002. Ce constat provient du taux d'ouverture élevé des petits pays européens : Union économique belgo-luxembourgeoise (23,2 %), Espagne (23,1 %), Grèce (20,8 %), Hongrie (14,2 %) et

¹² Les « autres services aux entreprises » connaissent une réduction continue dans la plupart des pays en raison de l'affectation progressive d'une partie de ces échanges aux nouvelles rubriques sectorielle détaillées qui sont petit à petit mises en place.

Pays-Bas (13,0 %). L'ouverture légèrement supérieure à la moyenne dans la « location-exploitation » (15,6 %) s'explique par les positions de la Hongrie (28,1 %), de la Finlande (21,3 %), mais également de la Corée du sud (16,8 %) et de l'Espagne (15,4 %). L'intermédiation financière apparaît un peu moins ouverte que la moyenne (14,4 %), suivie par les « autres services aux entreprises » (12,9 %) et les « services de communications » (9,8 %). Dans la première activité, le degré d'ouverture élevé de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, du Mexique, de l'Autriche, de la République tchèque, la Norvège, la Suisse (supérieur à 8 %) puis, à moindre degré, du Royaume-Uni, contraste avec la faible ouverture de l'Italie, de l'Islande, de la Nouvelle Zélande, des Etats-Unis, du Japon, de la Corée du sud et de la Finlande (inférieur à 2 %). Dans le dernier secteur, l'Union économique belgo-luxembourgeoise, les Pays Bas et l'Islande occupent les premiers rangs (ouverture supérieure à 7 %), alors que les Etats-Unis, le Japon et la Corée du sud se situent aux derniers rangs (ouverture inférieure ou égale à 2 %). Enfin, les « services personnels, culturels et relatifs aux loisirs » montrent un degré d'ouverture très inférieur à celui des autres secteurs de services (1,1 % pour l'OCDE en 2002) en raison du caractère abrité et non marché de nombreuses activités (santé, éducation, ...).

En résumé, les graphiques 1 à 10 montrent que :

- le taux d'ouverture dans les activités de services est plus élevé dans les petits pays : Finlande, Union économique belgo-luxembourgeoise, Autriche et Pays-Bas,
- le Royaume-Uni est systématiquement plus ouvert que les Etats-Unis qui sont pénalisés par la taille de leur marché intérieur,
- la « recherche et développement » apparaît comme le secteur le plus ouvert sur l'extérieur avec un taux supérieur à 25 % pour la plupart des pays ; les « services d'informatiques et d'information » et la « location-exploitation » sont également relativement ouverts ; les « services de communication » et l'intermédiation financière présentent un taux d'ouverture un peu en retrait ; enfin, dans les services personnels, culturels et récréatifs, les taux dépassent rarement 1 %, en raison de caractère abrité de nombreuses activités.

3. L'avantage comparatif révélé ou contribution au solde des biens et services

La répartition sectorielle de la compétitivité d'un pays peut s'appréhender par l'indicateur de contribution au solde. Dans sa version initiale, il est calculé par rapport au PIB, mais, dans la mesure où les échanges de services concernent des montants inférieurs au commerce extérieur de marchandises, il est possible de rapporter cet indicateur au montant total des échanges. Dans un souci d'évaluation de l'avantage comparatif dans l'ensemble des biens et services marchands, nous calculons l'indicateur de contribution au solde par référence à la somme des échanges de biens et services et non des opérations courantes, présentation adoptée dans la base CHELEM du CEPII.

L'indicateur d'avantage comparatif révélé est fondé sur le solde des échanges du produit considéré et tient compte de la taille du marché de chaque pays. Ainsi pour le pays i et chaque produit k , on calcule d'abord la part de ce solde effectif par rapport à la somme des échanges de biens et services, soit (en millièmes) :

$$y_{ik} = 1\ 000 * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i}$$

Il convient de tenir compte du poids du secteur d'activité dans les échanges de biens et services :

$$g_{ik} = \frac{C_{ik} + D_{ik}}{C_{i..} + D_{i..}}$$

Il est alors possible de définir un solde théorique du secteur k , c'est-à-dire le solde qui serait observé si l'excédent (le déficit) des échanges de biens et services du pays i était réparti entre les différents secteurs proportionnellement à leurs poids respectifs :

$$z_{ik} = g_{ik} \cdot y_{ik} = 1\,000 * \frac{C_{ik} + D_{ik}}{C_i + D_i} * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i}$$

La contribution propre à chaque secteur s'obtient alors en calculant la différence entre le solde effectif y_{ik} et le solde théorique z_{ik} , soit (cf Lafay et alii, 1988) :

$$f_{ik} = y_{ik} - g_{ik} \cdot y_{ik} = 1\,000 * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i} - 1\,000 * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i} * \frac{C_{ik} + D_{ik}}{C_i + D_i}$$

Les montants obtenus diffèrent pour chaque pays en fonction du poids des échanges de services dans le commerce extérieur de biens et services. Afin de faciliter les comparaisons entre pays, nous avons normé les résultats de sorte que la somme des contributions négatives soit égale à -100 et celle des contributions positives à +100 (cf. Jean et alii, 2004).

Les avantages comparatifs révélés d'un pays dans les services sont mesurés par la contribution au solde de la balance des biens et services de chaque activité de services. En l'absence de données de PIB, l'indicateur est rapporté à la somme des exportations et des importations de biens et services de l'OCDE. L'Allemagne et le Japon apparaissent comme nettement spécialisés dans les biens et connaissent un désavantage comparatif dans les services, notamment dans les voyages. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni apparaissent, en revanche, fortement spécialisés dans les « autres services », notamment dans les services financiers et dans les autres services ainsi que dans les brevets pour le premier, tandis qu'ils connaissent un désavantage comparatif dans les biens. L'avantage comparatif de la France dans les voyages et, dans une moindre mesure, dans les autres services, voisine avec un important désavantage comparatif dans les biens et les transports. L'avantage comparatif de l'Irlande dans les « services d'informatique et d'information » est associé à d'importants désavantages comparatifs dans les brevets et les autres services aux entreprises. Enfin, le Mexique se caractérise par un important désavantage comparatif dans les services d'assurance (voir tableaux 9 et 10

Les résultats ne sont pas modifiés si l'on rapporte la contribution au solde au seul solde des services, en excluant les biens (voir tableau 11)

4. Conclusion

Cette étude rapide permet formuler trois recommandations en matière de statistiques d'échanges internationaux de services :

- ① une augmentation du degré de détail sectoriel et géographique et croisé des échanges de services est souhaitable,
- ② ce travail de désagrégation sectorielle devrait être mené de pair pour les statistiques d'échanges et les données nationales,
- ③ l'amélioration de ventilation sectorielle gagnerait à être mise en œuvre une même année pour une activité donnée dans l'ensemble des Etats membres de l'UE ou de l'OCDE afin que les ruptures soient identifiables et se produisent la même année dans tous les pays.

Tableau 1 : Nombre de postes desservis selon les pays et les années^a

Pays	Année de début	Nombre de postes	Année de hausse au milieu des années 1990	Nombre de postes	1ère Année du plus grand nombre	Nombre de postes en 2002
Allemagne	1985	21			1993	53
Australie	1970	10	1992	37	1999	45
Autriche	1992	12	1995	19	2000	21
Belgique-Luxembourg	1991	33	1995	45	1999	56
Canada	1970	19	1995	45	1996	47
Corée du sud	1980	9	1992	12	1998	14
Danemark	1993	3			1999	4
Espagne	1985	22	1992	41	1993	53
Etats-Unis	1986	43	1996	44	2001	48
Finlande	1992	35			1998	45
France	1985	21	1992	34	1998	31
Grèce	1985	2	1993	31	2002	48
Hongrie	1982	4	1995	14	1996	19
Irlande	1993	2	1998	10	2002	37
Islande	1978	2	1995	17	1997	21
Italie	1985	21	1992	43	1999	65
Japon	1991	20			1996	22
Mexique	1987	6	1996	15	1997	23
Norvège	1981	39	1992	60	1996	52
Nouvelle-Zélande	1970	3	1992	20	2000	22
Pays-Bas	1992	31	1995	38	1997	39
Pologne	1980	4	1996	42	2000	51
Portugal	1985	20	1993	34	1996	58
République tchèque	1993	19	1997	30	2001	62
Royaume-Uni	1985	17	1996	47	1996	46
Slovaquie	1994	21	1996	28	1998	26
Suède	1992	29	1995	33	1998	58
Suisse	1986	8			1998	9
Turquie	1984	6	1995	19	1998	19

Source : Recherche réalisée par Isabelle Rabaud, à partir de la base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE.

a Ne sont comptabilisés que les postes pour lesquels les crédits et les débits sont supérieurs à zéro en valeur absolue. Nos résultats diffèrent donc de ceux des organisations internationales qui ne prennent en compte la déclaration d'un flux, même nul.

Tableau 2 : Part de chaque pays dans les exportations et importations de services de l'OCDE en 2002

PAYS	Part dans les exportations de services	Part dans les importations de services	Part dans les exportations d'autres services	Part dans les importations d'autres services
Allemagne	8,3%	12,6%	9,4%	11,9%
Australie	1,4%	1,5%	0,8%	1,1%
Autriche	2,8%	2,9%	1,5%	1,5%
Belgique-Luxembourg	4,2%	3,8%	5,5%	4,6%
Canada	2,9%	3,6%	3,0%	3,9%
Corée du sud	2,2%	3,0%	1,5%	2,8%
Danemark	2,1%	2,1%	0,6%	0,5%
Espagne	4,9%	3,2%	3,0%	3,9%
Etats-Unis	24,3%	19,0%	27,4%	19,4%
Finlande	0,5%	0,7%	0,5%	0,7%
France	6,8%	5,7%	5,4%	5,6%
Grèce	1,6%	0,8%	0,3%	0,5%
Hongrie	0,6%	0,6%	0,6%	0,8%
Irlande	2,2%	3,4%	3,6%	6,2%
Islande	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Italie	4,7%	5,3%	3,7%	5,9%
Japon	5,2%	9,0%	5,9%	8,9%
Mexique	1,0%	1,5%	0,4%	1,7%
Norvège	1,5%	1,4%	1,0%	1,1%
Nouvelle-Zélande	0,4%	0,4%	0,2%	0,3%
Pays-Bas	4,4%	4,8%	4,7%	5,6%
Pologne	0,8%	0,8%	0,4%	0,7%
Portugal	0,8%	0,6%	0,3%	0,4%
République tchèque	0,6%	0,5%	0,4%	0,7%
Royaume-Uni	10,2%	9,0%	14,1%	7,2%
Slovaquie	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%
Suède	1,9%	2,0%	2,2%	2,3%
Suisse	2,3%	1,3%	2,8%	1,1%
Turquie	1,1%	0,5%	0,5%	0,4%
OCDE	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OCDE, calculs de l'auteur

Tableau 3 : Part des produits-services retenus dans les exportations et les importations de services en 2002

CODE	LIBELLE	Part dans les exportations*	Part dans les importations*
245	A) Services de communication	3,9%	4,9%
246	1) Services de poste et de messagerie	0,4%	0,7%
247	2) Services de télécommunication	2,6%	3,1%
249	B) Services de construction	3,6%	3,0%
253	C) Services d'assurance services	7,7%	6,2%
260	D) Services financiers	12,2%	7,0%
262	E) Services d'informatique et d'information	6,4%	4,7%
263	1) Services d'informatique	4,7%	2,8%
264	2) Services d'information	0,9%	0,4%
266	F) Redevances et droits de licence	12,4%	13,3%
268	G) Autres services aux entreprises	44,5%	51,3%
269	1) Négoce international, autres services commerciaux	5,9%	7,4%
272	2) Location-exploitation	2,1%	2,0%
273	3) Services aux entreprises, spécialisés et techniques divers	34,9%	40,1%
274	a) Services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion et relations publiques	4,0%	4,5%
278	b) Publicité, études de marché et sondage d'opinion	1,1%	2,3%
279	c) Recherche et développement	2,2%	1,4%
280	d) Architecture, ingénierie et autres services techniques	2,7%	2,4%
281	e) Services agricoles, miniers et de traitement sur place	0,3%	0,5%
284	f) Autres services aux entreprises	8,2%	9,5%
285	g) Services entre entreprises affiliées	7,1%	7,0%
287	H) Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	3,1%	2,7%
291	I) Services reçus/fournis par les administrations publiques	5,8%	6,4%
299	<i>Autres services, n. i. a.</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,5%</i>
981	TOTAL : Autres services, total (somme 245-291)	100,0%	100,0%

Source : Base échanges internationaux de services de l'OCDE, calculs de l'auteur

* Les données ont été corrigées, par la méthode développée au Cepii afin que l'agrégat "Autres services" sont toujours égal à la somme de ses éléments (cf. Rabaud, 2004b).

Tableau 4 : Correspondance simplifiée entre EBOPS et ISIC

EBOPS	ISIC
205 : Transports	60-63: Transport and storage
236 : Voyages	55: Hotels and restaurants
245 : Services de communication	64: Post and telecommunications
253 : Services d'assurance + 260 : Services financiers	65-67: Financial intermediation
262 : services d'informatique et d'information	72: Computer and related activities
268 : Autres services aux entreprises	70-74: Real estate, renting and business activities
269 : Négoce international, autres services commerciaux	50-52: Wholesale and retail trade: repairs
272 : Location-exploitation	71: Renting of machinery and equipment
279 : Recherche et développement	73: Research and development
287 : Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	80: Education + 85: Health and social work + 90-93: Other community, social and personal services

Source: Inspiré par le MSCIS (2002)

Tableau 5 : Disponibilité concomittante des données sectorielles d'échanges de services et de VAB

Pays ¹	AUS	AUT	CAN	CHE	CZE	DEU	DNK	ESP	FIN	FRA	GBR	GRC	HUN	IRL	ISL
Activités															
A) Services de communication	92-01	92-02	81-01	98-02		91-02		85-02	92-02	85-02	85-02	95-02	95-02		90-02
B) Intermédiation financière³	85-01	92-02	86-01	90-02	93-02	91-02		85-02	92-98	85-02	96-02	95-02	95-02	98-02	93-02
C) Services d'informatique et d'information		95-02				91-02		95-01	92-02	92-02	92-01	95-02	96-01		96-02
D) Autres services aux entreprises	82-01	92-02	81-01	90-02	93-02	91-02	99-02	85-02	92-02	85-02	85-02	95-02	91-02	98-02	90-02
1) Négoce international, autres services liés au commerce	92-01	92-02	81-01	90-02	93-02	91-02		85-02	92-02	85-02	85-02	95-02	95-02		
2) Location-exploitation		92-01	81-01			91-02		95-01	92-02	92-02	92-01	95-02	95-02		
a) Recherche et développement						91-02		95-01	92-02	91-02	96-01	95-02			
E) Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	92-01	92-02	81-01	90-02	95-02	91-02		85-02	92-02	85-02	92-02	95-02	96-02	00-02	95-02
Services rendus principalement aux entreprises⁴		95-02	90-01		95-02	91-02		92-02	92-98	92-02	96-02	98-02	96-02	01-02	96-02
Pays ¹	ITA	JPN	KOR	MEX	NLD	NOR	NZL	POL	PRT	SWE	SVK	TUR	UEBL ²	USA	
Activités															
A) Services de communication	85-02	91-02	80-02	97-02	92-02	81-02	98-01		85-02	92-02	94-02		91-02	86-01	
B) Intermédiation financière³	85-02	91-02	81-02		95-02	81-02	92-01	94-02	96-02	92-02	94-01	PAS	91-02	86-01	
C) Services d'informatique et d'information	92-02				95-02	81-02			95-99	93-02	94-99		91-02		
D) Autres services aux entreprises	85-02	91-02	80-02	88-02	92-02	81-02	92-01	92-02	85-02	81-02	94-02		91-02	86-01	
1) Négoce international, t autres services liés au commerce	85-02		80-02		92-02	81-02	92-01		85-02	81-02	94-02	DE	91-02	96-01	
2) Location-exploitation			90-02		92-02	81-02	99-01		95-99	95-02			91-02		
a) Recherche et développement					92-02	81-02			95-99		94-99	VAB	95-01		
E) Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	85-02	91-02	80-02	94-02	95-02	81-02	92-01	93-02	85-02	93-02	96-02		91-02	86-01	
Services rendus principalement aux entreprises⁴	92-02	96-02	97-02		95-02	92-02	99-01		96-02	92-02	96-02		91-02	86-01	

(Source : Calculs de l'auteur à partir de la base de données d'échanges de services de l'OCDE

¹ Codes ISO alphanumériques, disponibles sur le site suivant : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alphaf.htm>

² Union économique belgo-luxembourgeoise

³ Services d'assurance et services financiers

⁴ Transport, voyages, services de communication, construction, services d'assurance, services financiers, services informatiques et d'informations, brevets et redevances et autres services aux entreprises

Table 6: Disponibilité concomitante des données sectorielles d'échanges de services et de production

Industries	Countries ¹	AUS	AUT	BLEU ²	CAN	CHE	CZE	DEU	DNK	ESP	FIN	FRA	GBR	GRC	HUN	IRL
A) Services de communication			92-02	91-02	81-01	98-02		91-02		95-00	92-02	85-02	92-01	95-02	95-01	
B) intermdiation financière³		NO	92-02	91-02	86-01	98-02	93-02	91-02		95-00	92-98	85-02	96-01	95-02	95-02	NO
C) Services d'informatique et d'information			95-02	91-02				91-02		95-00	92-02	85-02	92-01	95-02	96-01	
D) Autres services aux entreprises			92-02	91-02	81-01	90-02	93-02	91-02	99-02	95-00	92-02	92-02	89-01	95-02	91-02	
1) Négoce international, autres services liés au commerce			92-02	91-02	81-01	90-02	93-02	91-02		95-00	92-02	85-02	95-01	95-02	95-02	
2) Location-exploitation			92-02	91-02	82-01			91-02		95-00	92-02	85-02	92-01	95-02	95-01	
a) Recherche et développement	PROD			91-02				91-02		95-00	92-02	92-02	96-01	95-02		PROD
E) Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs			92-02	91-02	70-01	90-02	95-02	91-02		95-00	92-02	85-02	89-01	95-02	96-02	
Services rendus principalement aux entreprises⁴			95-02	91-02	90-01		95-02	91-02		95-00	92-98	92-02	96-01	98-02	96-02	
Industries	Countries ¹	ISL	ITA	JPN	KOR	MEX	NLD	NOR	NZL	POL	PRT	SWE	SVK	TUR	USA	
A) Services de communication		90-02	92-02	91-98	80-02	97-02	92-02	81-02	98-02	94-00	85-02	92-02	94-99		87-01	
B) intermdiation financière³		01	85-02	91-02	92-02		95-02	81-02	92-02	94-02	85-02	93-02	94-01	NO	87-01	
C) Services d'informatique et d'information		96-02	92-02				95-02	81-02			95-99	93-02	96-99			
D) Autres services aux entreprises		90-02	85-02	91-02	80-02	88-02	92-02	81-02	92-02	92-02	85-02	93-02	94-01		87-01	
1) Négoce international, autres services liés au commerce			85-02		80-02		92-02	81-02	92-02	99-02	85-02	93-02	94-01		01	
2) Location-exploitation					80-02		92-02	81-02			95-99	95-02				
a) Recherche et développement							92-02	81-02			95-99		95-99	PROD		
E) Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs		95-02	85-02	91-02	97-02	94-02	95-02	81-02	92-02	94-02	93-02	93-02	96-01		86-01	
Services rendus principalement aux entreprises⁴			92-02		98-02		95-02	92-02	99-02	95-02	93-02	92-02	96-01		87-01	

(Source : Calculs de l'auteur à partir de la base de données d'échanges de services de l'OCDE

¹ Codes ISO alphanumériques, disponibles sur le site suivant : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alphaf.htm>

² Union économique belgo-luxembourgeoise

³ Services d'assurance et services financiers

⁴ Transport, voyages, services de communication, construction, services d'assurance, services financiers, services informatiques et d'informations, brevets et redevances et autres services aux entreprises

Tableau 7 : Part des services dans la valeur ajoutée et dans les échanges, en 2002

PAYS	Part des services dans la VAB	Part des services dans les exportations de biens et services	Part des services dans les importations de biens et services	Taux d'ouverture (C+D)/(2.VAB)
Allemagne	70,0%	14,7%	23,6%	9,9%
Australie ^{a,b}	78,4%	21,6%	20,4%	12,3%
Autriche ^a	67,6%	32,3%	32,9%	27,6%
Belgique-Luxembourg	74,0%	19,7%	18,4%	26,3%
Canada ^{a,b}	65,6%	12,3%	15,8%	9,3%
Corée du sud	57,5%	14,8%	19,4%	11,5%
Danemark	72,2%	32,8%	34,7%	23,6%
Espagne	68,3%	33,2%	19,2%	11,8%
Etats-Unis ^a	77,3%	29,6%	16,3%	3,3%
Finlande	68,1%	12,6%	20,6%	50,5%
France	72,9%	22,0%	18,8%	8,0%
Grèce	70,8%	66,9%	23,8%	17,4%
Hongrie	66,1%	18,3%	16,3%	19,6%
Irlande	55,7%	24,7%	44,1%	56,2%
Islande	67,0%	33,9%	35,1%	22,2%
Italie	70,3%	19,1%	21,1%	7,9%
Japon	68,6%	14,3%	26,3%	3,1%
Mexique	70,1%	7,3%	9,5%	3,6%
Norvège	61,0%	24,3%	31,7%	17,0%
Nouvelle-Zélande ^{a,b}	66,6%	26,1%	25,3%	13,0%
Pays-Bas	72,6%	19,3%	21,0%	20,0%
Pologne	66,4%	17,7%	14,5%	8,8%
Portugal	69,1%	26,6%	14,7%	10,9%
République tchèque	59,0%	15,4%	13,5%	16,5%
Royaume-Uni	73,1%	31,7%	23,5%	11,1%
Slovaquie	64,6%	16,2%	12,4%	17,9%
Suède	70,6%	22,6%	26,5%	15,5%
Suisse	71,7%	24,2%	14,6%	11,1%
Turquie	n.d.	26,1%	11,3%	n.d.
OCDE	74,2%	21,8%	21,2%	

Source : OCDE, calculs de l'auteur

n. d. : non disponibles

^a Part des services dans la VAB en 2001, dernière année disponible^b Degré d'ouverture dans les services (VAB) en 2001, dernière année disponible

Tableau 8 : Part des services dans la production et dans les échanges, en 2002

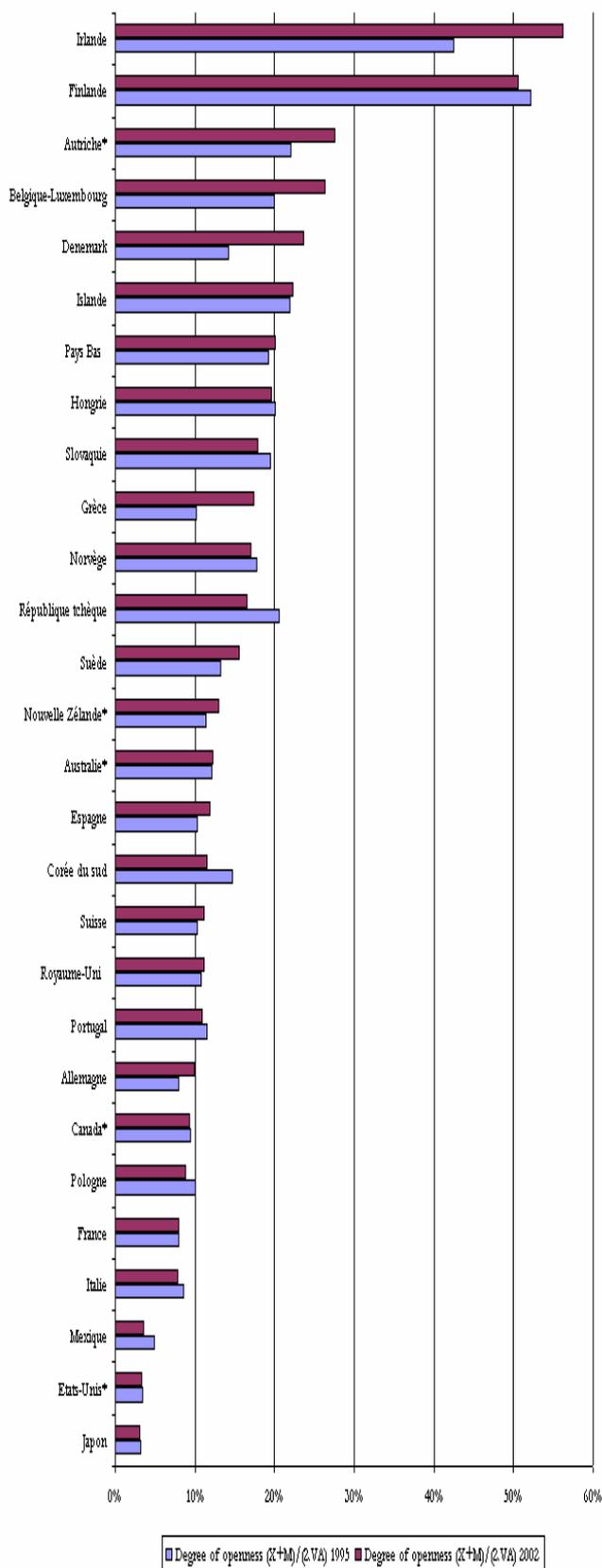
PAYS	Part des services dans la production	Part des services dans les exportations de biens et services	Part des services dans les importations de biens et services	Taux d'ouverture (C+D)/(2.PROD)
Allemagne	56,6%	14,7%	23,6%	6,5%
Australie ^a	n. d.	21,6%	20,4%	n.d.
Autriche	57,9%	32,3%	32,9%	16,6%
Belgique-Luxembourg	61,3%	19,7%	18,4%	13,7%
Canada ^{a,c}	54,7%	12,3%	15,8%	5,7%
Corée du sud	40,7%	14,8%	19,4%	6,7%
Danemark	63,4%	32,8%	34,7%	13,9%
Espagne ^{b,d}	51,5%	33,2%	19,2%	8,0%
Etats-Unis ^{a,c}	67,3%	29,6%	16,3%	2,2%
Finlande	51,4%	12,6%	20,6%	5,8%
France	58,8%	22,0%	18,8%	5,2%
Grèce	61,2%	66,9%	23,8%	12,2%
Hongrie	47,5%	18,3%	16,3%	11,5%
Irlande	n. d.	24,7%	44,1%	n.d.
Islande	59,3%	33,9%	35,1%	11,7%
Italie	57,8%	19,1%	21,1%	4,8%
Japon	56,6%	14,3%	26,3%	2,1%
Mexique	54,5%	7,3%	9,5%	2,7%
Norvège	58,2%	24,3%	31,7%	9,6%
Nouvelle-Zélande ^{a,c}	55,8%	26,1%	25,3%	7,1%
Pays-Bas	59,7%	19,3%	21,0%	12,2%
Pologne	52,9%	17,7%	14,5%	4,9%
Portugal	55,0%	26,6%	14,7%	6,6%
République tchèque	43,4%	15,4%	13,5%	8,2%
Royaume-Uni ^{a,c}	66,7%	31,7%	23,5%	5,9%
Slovaquie ^{a,c}	45,9%	16,2%	12,4%	9,9%
Suède	59,6%	22,6%	26,5%	8,9%
Suisse	61,3%	24,2%	14,6%	7,0%
Turquie	n. d.	26,1%	11,3%	n.d.
OCDE	62,5%	21,8%	21,2%	

Source : OCDE, calculs de l'auteur

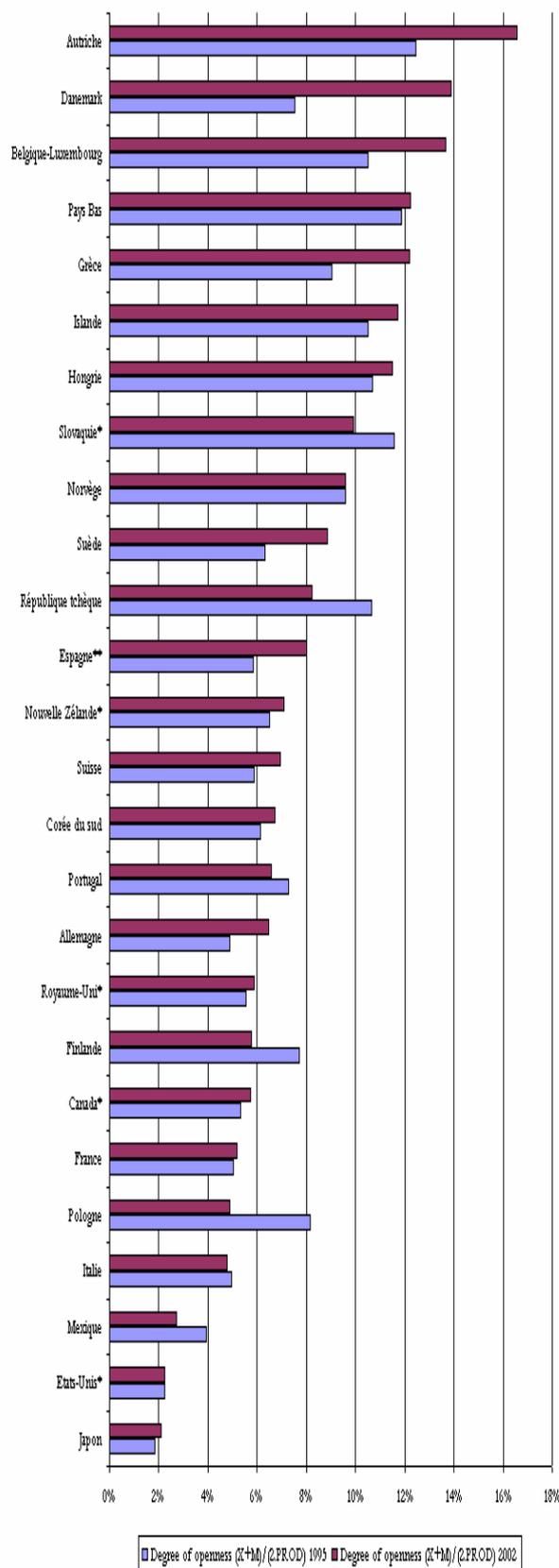
n. d. : non disponibles

^a Part des services dans la VAB en 2001, dernière année disponible^b Part des services dans la VAB en 2000, dernière année disponible^c Degré d'ouverture dans les services (PROD) en 2001, dernière année disponible^d Degré d'ouverture dans les services (PROD) en 2000, dernière année disponible

Graphique 1 : Degré d'ouverture dans les services (VAB), 1995 et 2002



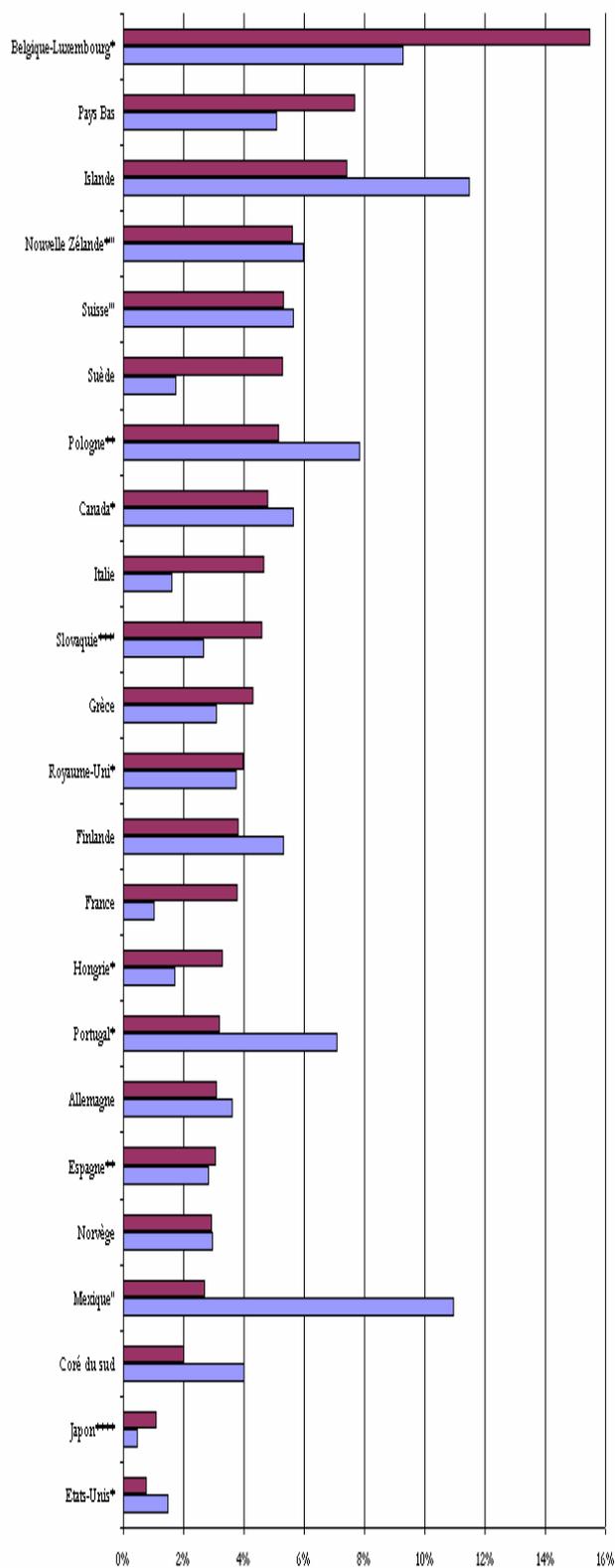
Graphique 2 : Degré d'ouverture dans les services (PROD), 1995 et 2002



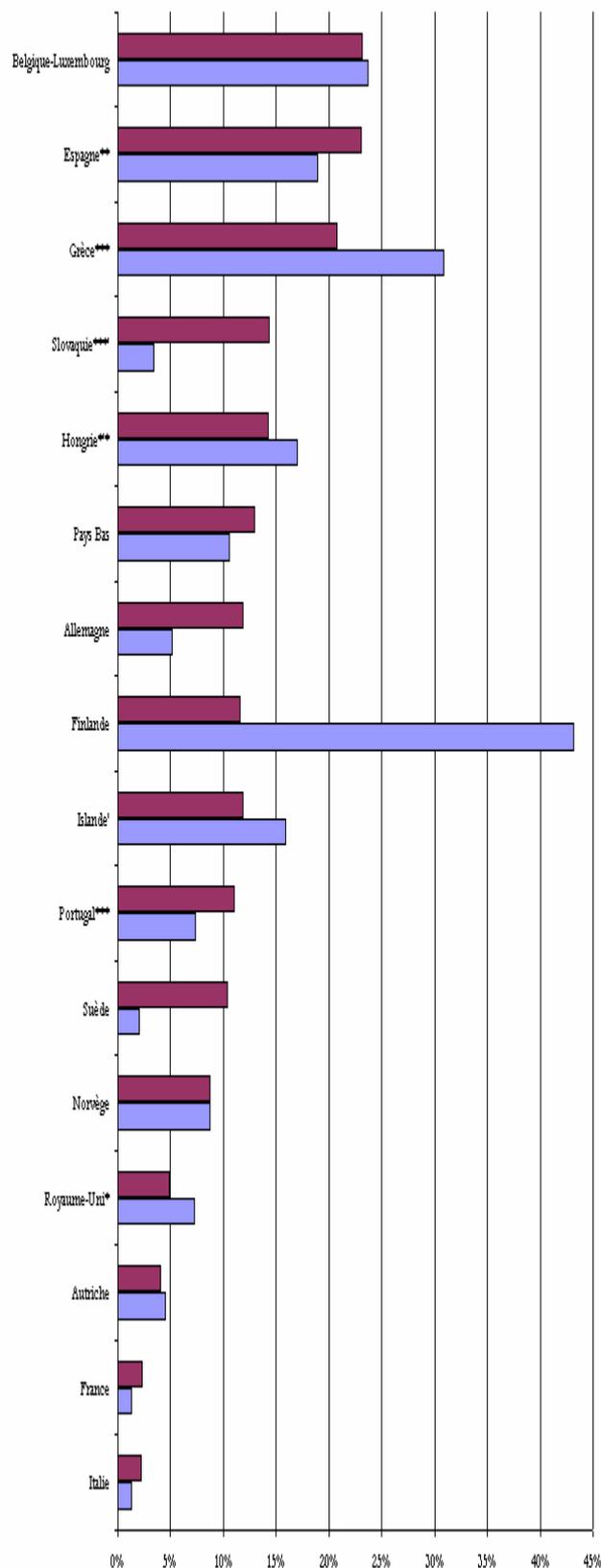
(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 4 : Degré d'ouverture dans les services d'informatique et d'information, 1995 et 2002

Graphique 3 : Degré d'ouverture dans les services de communication, 1995 et 2002



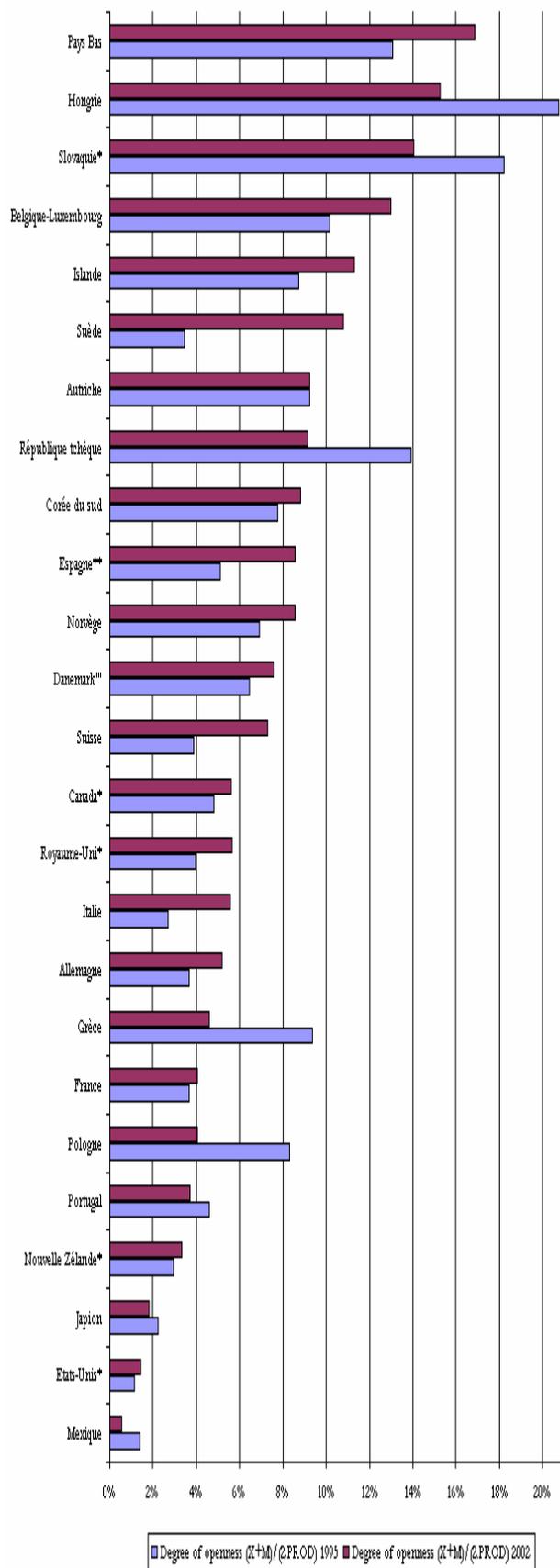
■ Degree of openness (K+M)/G.P.R.O.D. 1995 ■ Degree of openness (K+M)/G.P.R.O.D. 2002



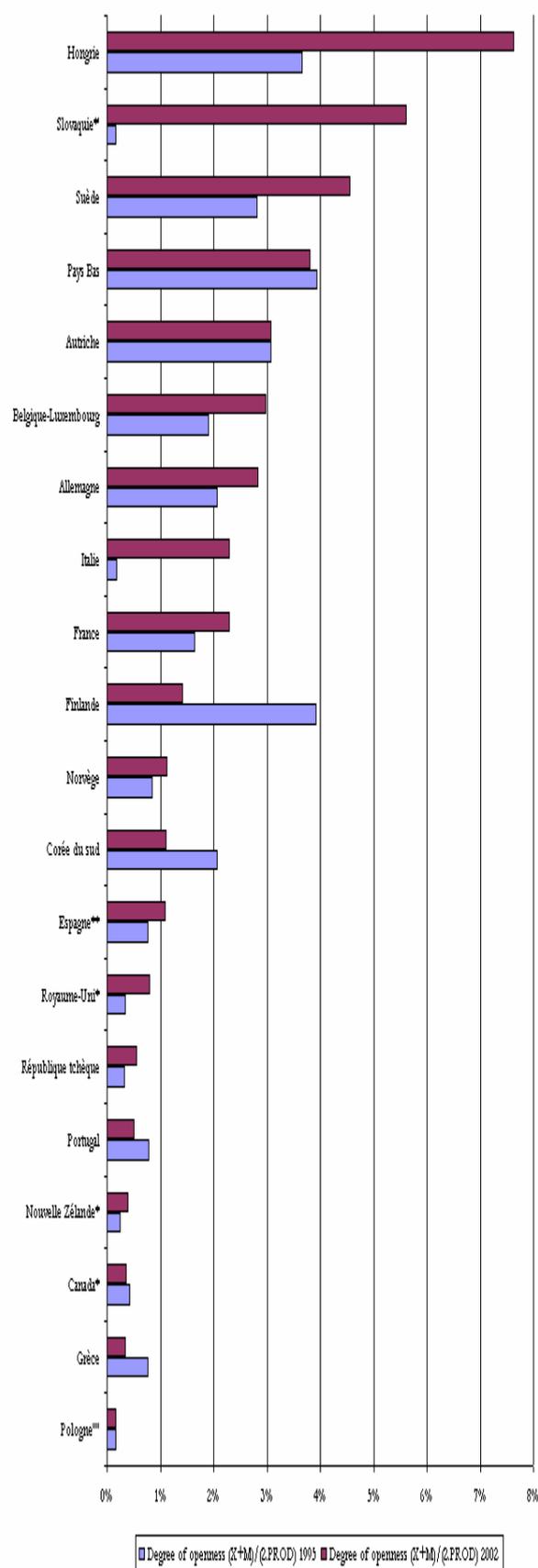
■ Degree of openness (K+M)/G.P.R.O.D. 1995 ■ Degree of openness (K+M)/G.P.R.O.D. 2002

(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 5 : Degré d'ouverture dans les services aux entreprises, 1995 et 2002

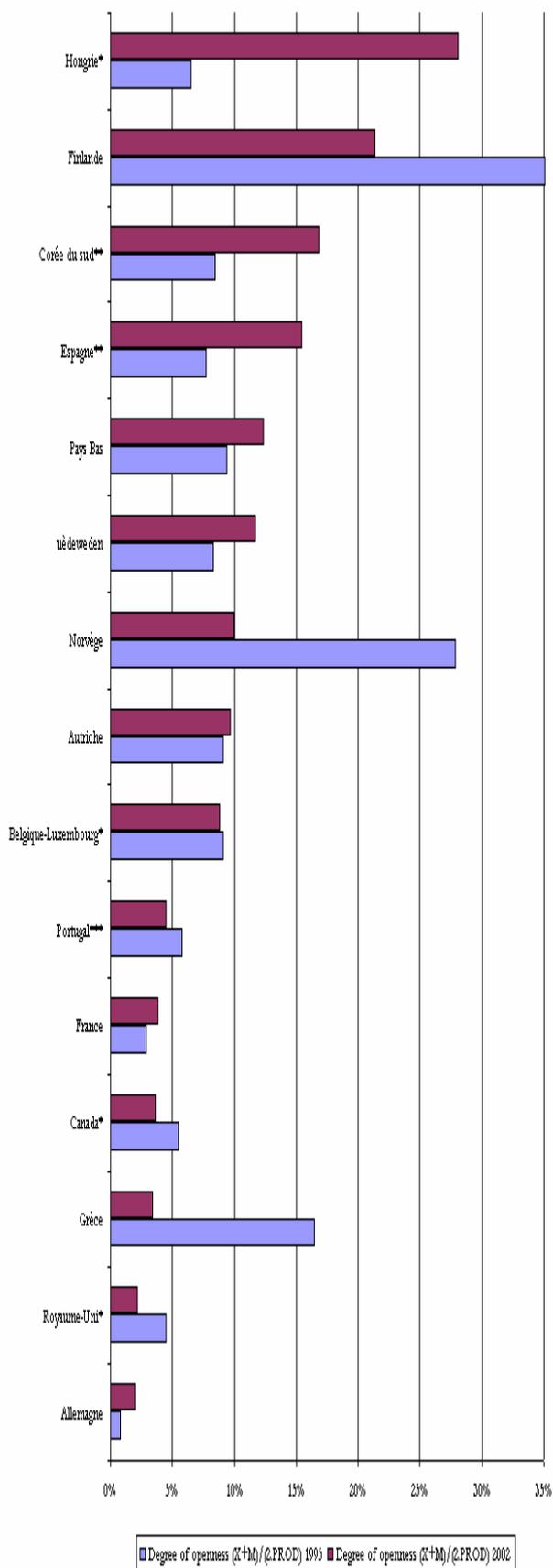


Graphique 6 : Degré d'ouverture dans le négoce international, 1995 et 2002

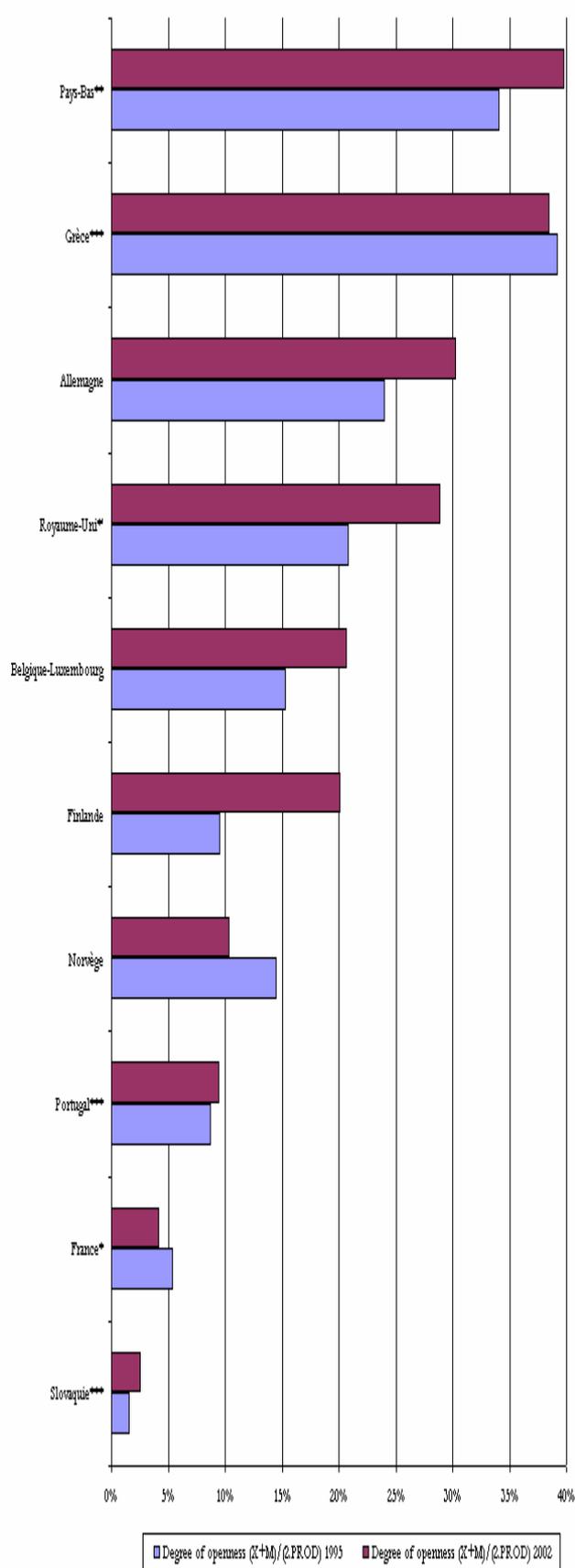


(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 7 : Degré d'ouverture dans la location-exploitation, 1995 et 2002

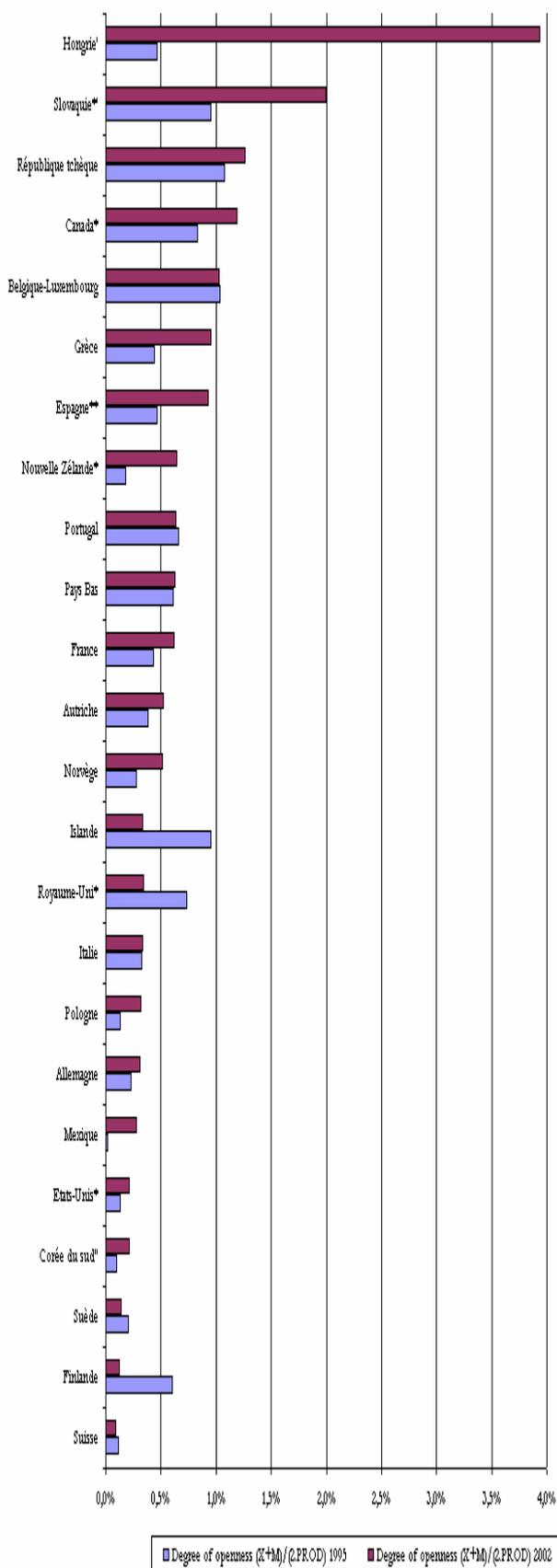


Graphique 8 : Degré d'ouverture dans la R&D, 1995 et 2002

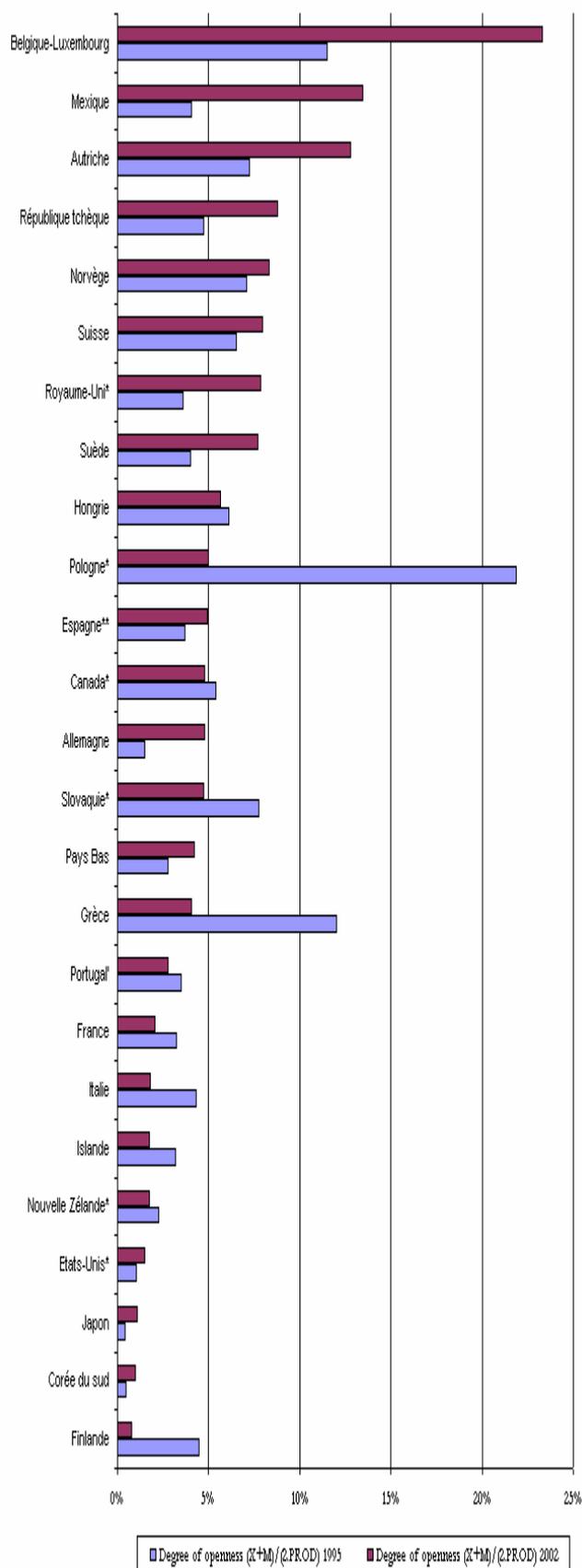


(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 9 : Degré d'ouverture dans les services personnels, 1995 et 2002



Graphique 10 : Degré d'ouverture dans l'intermédiation financière, 1995 et 2002



(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Tableau 9 : Avantages comparatifs révélés, agrégats (moyenne 2000-2002)

Pays	Biens	Transport	Voyages	Autres services
Allemagne	91,7	-10,5	-56,1	-25,2
Australie	-13,3	-48,2	76,2	-14,8
Autriche	-45,5	29,6	25,3	-9,4
Belgique-Luxembourg	-47,4	12,2	-45,9	81,1
Canada	87,4	-26,3	-24,3	-36,8
Corée du sud	67,3	20,8	-20,9	-67,3
Danemark	32,8	51,2	-100,0	16,0
Espagne	-88,0	1,2	92,3	-5,5
Etats-Unis	-99,6	1,9	31,7	66,0
Finlande	94,6	-35,4	-20,2	-39,0
France	-88,4	-1,4	70,9	18,9
Grèce	-96,1	39,3	54,7	2,0
Hongrie	-58,6	-10,5	94,9	-25,8
Irlande	67,0	-3,6		-63,4
Islande	-7,6	54,3	-55,4	8,7
Italie	23,9	-33,0	75,7	-66,6
Japon	96,9	-20,6	-47,7	-28,6
Mexique	44,6	-8,8	45,2	-81,0
Norvège	73,1	23,9	-63,8	-33,1
Nouvelle-Zélande	12,5	-30,5	76,3	-58,3
Pays-Bas	47,5	35,4	-53,7	-29,2
Pologne	-63,0	40,2	55,4	-32,6
Portugal	-92,3	0,6	88,8	2,9
République tchèque	-54,5	30,4	64,2	-40,1
Royaume-Uni	-60,2	-7,4	-31,3	99,0
Slovaquie	-66,7	64,5	29,9	-27,7
Suède	67,9	12,8	-63,3	-17,3
Suisse	-97,9	4,4	3,7	89,8
Turquie	-88,0	7,5	59,3	21,1

Source : Base de données d'échanges internationaux de services OCDE, calculs de l'auteur.

Tableau 10 : Avantages comparatifs révélés, détail (moyenne 2000-2002)

Pays	Communication	Construction	Assurance	Services financiers	Services d'informatique et d'information	Redevance et droits de licence	Autres services aux entreprises	Services cult. pers. et récréatifs	Services aux APUs
Allemagne	-2,9	-1,5	2,6	0,7	-2,3	-3,7	-18,4	-4,5	4,9
Australie	-6,0	1,2	-2,3	5,8	0,9	-18,3	-0,3	1,4	2,7
Autriche	1,8	3,6	-5,8	1,5	-6,2	-39,2	29,4	0,0	5,6
Belgique-Luxembourg	9,4	3,6	1,4	51,8	3,7	-3,6	6,9	-3,1	11,1
Canada	-0,8	0,8	-11,5	-7,2	9,1	-19,7	-7,4	-2,6	2,7
Corée du sud	-3,7	0,6	-3,1	4,3	-0,9	-26,3	-44,0	-0,6	5,2
Danemark							16,0		
Espagne	-0,2	1,8	-0,3	1,2	3,0	-4,3	-4,8	-2,5	0,6
Etats-Unis	0,4	0,3	5,6	8,4	2,6	21,5	20,1	4,7	2,7
Finlande	-3,4	4,1	-2,3		-1,9	-1,3	-31,4	-1,2	-1,5
France	1,1	7,8	2,1	-2,7	0,1	4,1	12,4	-4,0	-2,0
Grèce	0,0	0,5	-0,4	0,3	-0,2	-1,3	4,1	0,7	-1,6
Hongrie	0,4	0,8	-4,9	-1,7	1,2	-5,0	-19,0	2,6	-0,2
Irlande	1,1	-0,1	-1,0	1,6	29,0	-38,6	-56,7	0,8	0,5
Islande	-3,5	-4,7	-1,6	-1,9	10,7	-17,1	-2,0	28,8	
Italie	-8,9	-1,1	-3,0	-0,8	-4,5	-5,9	-31,6	-3,8	-6,9
Japon	-0,7	1,4	-5,2	1,7	-2,6	-3,2	-16,9	-2,1	-0,9
Mexique	8,3	-64,7	-7,6	-6,2	-6,9		1,8	-5,8	
Norvège	0,0	0,5	-5,3	1,2	-3,6	-5,0	-18,4	-1,6	-0,9
Nouvelle-Zélande	0,1	0,7	-7,4	-1,5	-1,6	-23,0	-31,0	6,2	-0,9
Pays-Bas	-0,9	15,1	-4,7	-3,9	-2,6	-6,4	-23,6	-0,9	-1,3
Pologne	-1,4	4,4	-2,2	-3,4	-4,1	-12,4	-9,2	-1,7	-2,6
Portugal	1,5	2,9	-0,5	0,5	-1,3	-4,2	5,6	-1,2	-0,5
République tchèque	1,6	-0,2	-3,9	-6,6	0,8	-2,1	-30,8	1,2	-0,1
Royaume-Uni	0,5	0,2	11,4	33,2	6,2	4,7	39,9	2,2	-1,0
Slovaquie	2,8	-2,1	-1,2	-3,5	0,1	-3,4	-21,0	2,3	-0,5
Suède	-1,8	3,8	2,3	-0,7	4,6	6,2	-34,0	0,3	2,0
Suisse	-1,5		11,4	57,5			12,0	-0,5	11,1
Turquie	-0,8	7,5	-2,8	-1,8	-1,2	14,7	9,8	-3,7	-0,7

Source : Base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE, calculs de l'auteur.

Tableau 11 : Avantages comparatifs révélés, services commerciaux seuls (moyenne 2000-2002)

Pays	Transport	Voyages	Communication	Construction	Assurance	Services financiers	Services informatiques et d'information	Redevance et droits de licence	Autres services aux entreprises	Services cult. pers. et récréatifs
Allemagne	32,1	-86,5	-3,1	7,0	14,2	12,5	6,4	-0,1	27,1	-9,6
Australie	-60,8	84,9	-7,7	1,4	-3,1	6,6	0,7	-22,1	-1,4	1,5
Autriche	33,7	25,2	1,8	4,3	-2,8	1,1	-2,4	-14,3	33,7	0,1
Belgique-Luxembourg	7,5	-81,0	12,4	4,4	1,0	66,8	3,6	-6,6	-2,5	-5,6
Canada	-25,0	4,1	6,9	3,3	-17,1	-13,7	38,5	-41,9	42,5	2,4
Corée du sud	83,6	-8,4	-4,0	1,3	-4,6	8,8	-1,3	-36,4	-40,9	-0,3
Danemark	77,2	-73,9							22,8	
Espagne	-27,3	98,6	-3,2	1,4	-4,0	-2,2	-0,9	-11,2	-43,5	-7,8
Etats-Unis	-90,1	6,1	-6,6	0,8	13,3	11,3	2,0	43,9	6,6	15,3
Finlande	-43,8	8,1	0,2	34,9	-10,2		13,7	31,4	-39,5	-4,2
France	-49,7	80,2	-2,1	9,8	3,5	-8,8	-2,2	1,8	-20,0	-12,6
Grèce	-4,3	87,7	-14,3	-9,0	-13,1	-1,4	-7,8	-16,7	-16,5	-4,7
Hongrie	-22,9	98,6	-0,6	-0,2	-7,3	-4,8	-0,4	-9,9	-50,9	-1,6
Irlande	1,1		5,1	-0,1	6,7	10,0	67,7	-44,6	-54,8	1,8
Islande	84,2	-65,0	-3,8	-6,0	-1,8	-2,5	14,6	-17,3	-2,4	
Italie	-36,3	99,4	-10,5	-1,0	-3,1	-0,8	-5,3		-6,9	-31,3
Japon	30,2	-84,5	0,9	17,5	-10,7	11,8	-1,2	23,6	16,1	-3,7
Mexique	-5,9	83,9	12,7		-71,1	-9,0		-7,1	-6,9	3,4
Norvège	89,0	-75,8	1,7	1,1	-5,3	3,3	-2,7	-6,0	-4,2	-1,2
Nouvelle-Zélande	-29,9	91,0	0,6	0,8	-8,1	-1,6	-1,5	-25,4	-33,3	7,3
Pays-Bas	73,9	-67,8	0,8	25,3	-6,5	-4,6	-2,4	-6,7	-11,5	-0,6
Pologne	45,0	51,0	-6,2	3,0	-7,3	-9,0	-9,6	-26,6	-35,9	-4,4
Portugal	-50,7	97,0	-2,0	3,0	-3,6	-4,0	-6,5	-14,0	-11,2	-8,0
République tchèque	29,3	66,8	1,2	-2,3	-6,2	-13,1	-0,2	-4,0	-71,3	-0,2
Royaume-Uni	-28,1	-70,3	-1,6	0,2	13,9	38,4	6,6	0,8	36,5	1,8
Slovaquie	68,3	27,1	2,5	-7,5	-2,9	-8,9	-3,2	-7,7	-66,7	1,3
Suède	47,2	-84,1	0,4	9,5	6,5	2,0	14,5	17,7	-14,9	1,0
Suisse	-22,4	-53,7	-10,7		15,2	83,1			-10,0	-1,4
Turquie	-43,3	59,0	-3,8	12,6	-13,8	-18,4		-5,6	16,4	1,2

Source : Base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE, calculs de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

CEPII (2002), *Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale (CHELEM)*, juin, mineo, www.cepii.fr

Eurostat (2002), *Asymetries of Current account in the intra-UE balance of payments*, Working papers and studies, 18th December, <http://www.europa.eu.int>

Eurostat, IMF, OECD, United Nations Statistical Division (UNSD), United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) and World Trade Organisation (WTO) (2002), *Manual on Statistics of International Trade in Services*, www.oecd.org/dataoecd/32/45/2404428.pdf

Eurostat (2004), *Balance of Payments Vade Mecum*, November, <http://www.europa.eu.int>

Gasnier Laurent, (2002), *Les échanges de services de la France*, Les Notes bleues de Bercy n° 237, du 16 au 30 septembre.

IMF (1993), *Balance of Payments Manual, Fifth Edition*, <http://www.imf.org/external/np/sta/bop/biblio.htm#mg>

Jean Sébastien, Deniz Ünal-Kesenci et Soledad Zignago, (2003), *International Trade in Services*, minéo Cepii, présenté au séminaire « Trade in Services », DG commerce, Commission européenne, 24 avril.

Lafay Gérard et Colette Herzog, (1989), *Commerce international : la fin des avantages acquis*, Economica

OCDE, (2004), *OECD Information Technology Outlook 2004*, Département "Information and Communications Technology", www.oecd.org

Rabaud Isabelle, (2004a), *Methodology of CEPII's Database on Trade in Services*, 4th Meeting on Trade in Services Statistics OECD, 29th April, http://www.oecd.org/document/40/0,2340,en_2649_34243_31430440_1_1_1_1.00.html.

Rabaud Isabelle, (2004b), *CHELEM-Balance of Payments data-base: a user guide*, mineo Cepii.